



## DÉCLARATION CDEN DU 12 NOVEMBRE 2020

Nous souhaitons, avant notre déclaration, saluer la mémoire de notre collègue Samuel Paty, assassiné pour avoir exercé son métier, enseigné la liberté, la démocratie et la laïcité.

Si l'actualité de l'école est percutée par le « contexte Covid », il ne peut être détaché d'une situation qui renforce les difficultés et affaiblit le service public d'éducation : le manque de moyens et de démocratie

### 1. Tout d'abord en termes de moyens

En 2 ans il y a eu près de 3500 suppressions de postes dans le second degré pour 40 000 élèves de plus ! A cette rentrée 2020, où tout appelait à créer des postes, on en supprime. Et sans la mobilisation collective des enseignants, parents et élus nous aurions perdu l'an passé 3 postes d'enseignants spécialisés, dont on ne peut douter de leur utilité depuis la rentrée. Nous ne pouvons « faire plus avec moins, dans un contexte sanitaire inédit »,

Si la rentrée de Novembre a été chaotique dans les établissements, à l'Assemblée Nationale, c'est une nouvelle saignée qui s'annonce pour le second degré ! Le Projet de loi de finance discuté à l'Assemblée en ce mois de Novembre prévoit pour la rentrée 2021, 30 000 élèves de plus et 1800 postes de moins ! Alors que les personnels s'organisent comme ils le peuvent pour la reprise de Novembre, le gouvernement continue son plan social dans l'éducation.

Le désinvestissement pour l'éducation se lit notamment dans la dépense intérieure d'éducation. A ce titre, une note de la DEPP est sortie en Octobre 2020 et montre que la dépense intérieure d'éducation passe de 6,7 % à 6,6 % du PIB en 2019. Le désinvestissement dans le service public d'éducation est un très mauvais signal pour l'avenir et les défis à relever.

### 2. Ensuite au niveau de la démocratie et des prises de décisions

De nombreuses commissions sont supprimées, « reprises en mains » ou très affaiblies dans la fonction publique et le système éducatif :

- les commissions administratives paritaires voient leurs prérogatives affaiblies faisant régner dans la fonction publique opacité et arbitraire.
- Les Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de travail devraient être supprimés alors qu'ils montrent leur utilité notamment dans la période actuelle.
- L'observatoire de la sécurité des établissements scolaires a été supprimé en Octobre, alors que les enjeux sont très importants (amiante, sécurité, etc.).
- Le Centre National d'évaluation du système scolaire (indépendant) est supprimé pour être remplacé par un nouvel outil d'évaluation soumis au Ministre et qui se lance dans des évaluations d'établissements qui démarrent en Novembre 2020. Renvoyer les problèmes du « système éducatif » aux établissements, voilà l'enjeu, au lieu d'améliorer le système, il sera demandé aux personnels de « mieux faire », évidemment sans moyens.

Ce sont des décisions qui visent à faire pencher la balance encore un peu plus du côté des hiérarchies et un peu moins pour la concertation, le dialogue et l'expertise professionnelle.

Ainsi, tout est « cadenassé », la démocratie affaiblie et les directives viennent d'en haut sans aucune concertation et sans connaissance du travail réel, des problématiques des établissements. Cela percuté toute la communauté éducative, déjà sous tension. Il faut faire, défaire et refaire sans cesse, sans sens, la mise en place de la rentrée des vacances de Toussaint en est une illustration, mais celle de Septembre n'a pas été plus glorieuse. Mais quand le système fera-t-il confiance en ses personnels, en la démocratie collective, pour faire réussir les élèves ?

En priorisant une stratégie communicationnelle, le ministre soumet les écoles à des revirements incessants et à des consignes contradictoires, les désorganisant et épuisant les personnels, en particulier les directrices et directeurs dans le 1er degré.

D'ailleurs cela s'illustre dans notre département par des demandes qui ne cessent d'alourdir le travail de ces derniers : remontée des tableaux des 108h, signer toutes les attestations de déplacement des parents d'élèves, transmettre à 18h un courrier aux parents d'élèves pour les dissuader de manifester pour le lendemain et, dernièrement, on leur demande de faire le travail de l'ARS et de faire remonter des listes de contaminations dans les écoles. Evidemment tout cela sans aide administrative et en préparant sa classe.

La FSU va continuer à défendre le service public d'éducation et porter les valeurs de démocratie et d'exigence pour l'école.